

CONCOURS EXTERNE D'INGÉNIEUR TERRITORIAL

SESSION 2023

ÉPREUVE DE NOTE

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Rédaction d'une note à partir d'un dossier tenant compte du contexte technique, économique ou juridique lié à ce dossier. Celui-ci porte sur l'une des spécialités choisie par le candidat au moment de son inscription.

Durée : 5 heures

Coefficient : 5

SPÉCIALITÉ : INFORMATIQUE ET SYSTÈMES D'INFORMATION

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 39 pages.

Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué.

S'il est incomplet, en avertir le surveillant.

Vous êtes ingénieur territorial, chef de projet en charge de la cellule innovation au sein de la direction des systèmes numériques de la commune d'Ingéville (200 000 habitants).

L'usage, la conception universelle (réaliser des sites web ou des applications pouvant être utilisés par tous), l'éco-responsabilité et la sécurité numérique sont des préoccupations de la collectivité.

Dans un premier temps, le Directeur des Systèmes Numériques (DSN) vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, une note sur les enjeux du numérique responsable.

8 points

Dans un deuxième temps, il vous demande d'établir un ensemble de propositions méthodologiques et opérationnelles visant à appliquer une stratégie numérique responsable prioritairement sur les services à la population d'Ingéville.

Pour traiter cette seconde partie, vous mobiliserez également vos connaissances.

12 points

Liste des documents :

- Document 1** « Le RGEN rejoint le RGAA et le RGPD pour un numérique responsable ! » (extrait) - *24journsdeweb.fr* - 16 décembre 2021 - 5 pages
- Document 2** « Certaines communes et EPCI sont désormais tenus d'élaborer "une stratégie numérique responsable". Mode d'emploi » (extrait) - *Le blog juridique du monde public* - 25 août 2022 - 4 pages
- Document 3** « Baromètre du numérique édition 2021 » - *Arcep* - juillet 2021 - 2 pages
- Document 4** « L'accessibilité numérique dans les marchés publics » - *design.numerique.gouv.fr* - consulté le 28 novembre 2022 - 1 page
- Document 5** « Schéma pluriannuel d'accessibilité numérique : quelles obligations légales ? » - *access42.net* - 16 septembre 2020 - 3 pages
- Document 6** « Qu'est-ce que l'UX design ? » - *lagrandeourse.design.blog* - 18 février 2021 - 3 pages
- Document 7** « L'inclusion numérique, véritable enjeu de société » (extrait) - *mbamci.com* - janvier 2022 - 2 pages
- Document 8** « Dans les collectivités, la transition numérique repose aussi sur la maîtrise de compétences numériques » - *caissedesdepots.fr* - 24 janvier 2022 - 4 pages

- Document 9** « Manifeste pour des territoires numériques responsables » - *franceurbaine.org* - mars 2021 - 4 pages
- Document 10** « Les collectivités territoriales tenues d'élaborer une stratégie numérique responsable » - *villes-internet.net* - 15 septembre 2022 - 2 pages
- Document 11** « Les blocages dans la transformation numérique des collectivités » - *idruide.com* - 6 mai 2022 - 2 pages
- Document 12** « Renforcer la cohésion numérique dans les territoires : 20 mesures pragmatiques » (extrait) - *senat.fr* - 29 mars 2022 - 3 pages
- Document 13** « Un décret explique l'élaboration de la stratégie numérique responsable » - *La Gazette des communes* - 11 août 2022 - 1 page

Dans le cadre de sa politique environnementale, la cellule pédagogique nationale privilégie des impressions en noir et blanc. Les détails non perceptibles du fait de ce choix reprographique ne sont pas nécessaires à la compréhension du sujet, et n'empêchent pas son traitement.

Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.